



ATTESTATION

Je soussignée Dominique COUGNAUD, Maire de la commune de DOURGNE, atteste que l'ensemble de la commune a subi un violent orage de grêle le lundi 21 juin 2021 de 16h50 à 17h15, occasionnant de nombreux dégâts sur les véhicules et les immeubles.

En foi de quoi, j'ai délivré la présente attestation établi pour servir et valoir ce que de droit.

DOURGNE, le 22 juin 2021.

Le Maire

Dominique COUGNAUD